

15 déc 2023 -18:35

Appartient à [Conseil des ministres du 15 décembre 2023](#)

Accord de coopération avec la Communauté française et la Région wallonne concernant les auteurs d'infractions à caractère sexuel

Sur proposition du ministre de la Justice Paul Van Tigchelt, le Conseil des ministres a marqué son accord sur un accord de coopération avec la Communauté française et la Région wallonne concernant la guidance et le traitement des auteurs d'infractions à caractère sexuel.

La guidance et le traitement des auteurs d'infractions à caractère sexuel sont des compétences mixtes, partagées entre l'État fédéral, les communautés et les régions.

Le projet d'accord de coopération doit permettre une coopération structurelle entre les différents niveaux stratégiques afin de continuer à promouvoir la réintégration/l'intégration, le bien-être et la santé des auteurs d'infractions à caractère sexuel, tout en visant à assurer leur guidance.

Il remplace l'accord en vigueur afin de mieux correspondre à la nouvelle réalité institutionnelle faisant suite à la sixième réforme de l'État. Étant donné le transfert des maisons de justice vers les communautés, la Communauté française est désormais partenaire à l'accord.

Par ailleurs, il s'agit d'adapter le champ d'application, tant pour ce qui est des cadres légaux que des infractions visées.

Un avant-projet de loi qui a également été approuvé met en œuvre l'accord de coopération.

Le projet d'accord de coopération est transmis pour avis à l'Autorité de protection des données et au Collège des procureurs généraux. Le projet d'accord de coopération et l'avant-projet de loi sont transmis pour avis au Conseil d'État.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Paul Van Tigchelt, Vice-Premier ministre et ministre de la
Justice et de la Mer du Nord
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 02
contact@teamjustice.be

Julien Vandenborre
Porte-parole (FR)
+32 475 56 44 07
julien@teamjustitie.be

Jan Van der Cruysse
Porte-parole (NL)
+32 490 57 33 88
jan@teamjustitie.be